

Regards Croisés



No:3
MARS 2012

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE

JOSEPH DAUL

Membre du Parlement européen
(Parti Populaire Européen - PPE)

AFIF DEMIRKIRAN

Co-président de la Commission parlementaire mixte UE-Turquie, membre de la Commission d'harmonisation avec l'Union européenne de la Grande Assemblée nationale de Turquie (Parti de la justice et du développement -AKP)

HÉLÈNE FLAUTRE

Co-présidente de la Commission parlementaire mixte UE-Turquie, membre du Parlement européen (Europe Ecologie)

UMUT ORAN*

Vice-président de la Commission parlementaire mixte UE-Turquie, vice-président de la Commission d'harmonisation avec l'Union européenne de la Grande Assemblée nationale de Turquie (Parti républicain du peuple - CHP)

ZUHAL TOPÇU*

Membre de la Commission parlementaire mixte UE-Turquie, membre de la Commission d'harmonisation avec l'Union européenne de la Grande Assemblée nationale de Turquie (Parti du mouvement nationaliste - MHP)

et

DIDIER BILLION

Directeur des publications de l'IRIS, spécialiste de la Turquie et du Moyen-Orient, coordinateur des études de l'Institut du Bosphore.

**Textes traduits de l'anglais par l'Institut du Bosphore*

Cette nouvelle série d'études publiée par l'Institut du Bosphore réunit les opinions d'experts reconnus sur les questions liées à l'actualité politique, économique et sociale en Turquie ainsi que sur les relations franco-turques et turco-européennes.

A chaque édition, nous viserons à présenter les points de vue croisés d'observateurs turcs, français ou d'autres origines afin d'enrichir le débat sur nos préoccupations et interrogations communes.

Cette édition est consacrée spécialement au bilan des relations turco-européennes. Elle compile les réponses de Joseph Daul, Afif Demirkiran, Hélène Flautre, Umut Oran et Zuhale Topçu aux questions qui leur ont été posées concernant le rapport d'évaluation annuel sur la Turquie de la Commission européenne.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bahadır Kaleağası
Président de l'Institut du Bosphore.



De nouvelles perspectives pour la relation turco-européenne ?

Didier Billion

La question du rapport de la Turquie à l'Union européenne apparaît parfois comme désincarnée. Face aux regrettables blocages politiques qui perturbent le processus de négociations, les arguments les plus pertinents semblent inefficaces et une forme de lassitude sourd. A la lecture des contributions des parlementaires qui suivent, trois brèves réflexions peuvent toutefois être formulées.

La première, c'est que le rapport tendu qu'entretient la France avec la Turquie, notamment depuis l'accession de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, ne peut heureusement résumer à lui seul le rapport de la Turquie à l'Union européenne. Il y a, au sein de cette dernière, des Etats et des forces politiques qui veulent mener le processus de négociations à son terme et qui ne partagent pas les positions très tranchées de la France, voire de l'Allemagne, à l'encontre d'Ankara.

La deuxième, c'est qu'indépendamment des difficultés traversées, et elles sont nombreuses, l'importance de la perspective de l'intégration de la Turquie au sein de l'Union européenne conserve sa pertinence. Objectivement les deux parties ont plus d'avantages que d'inconvénients à l'intégration pleine et entière de la Turquie. Les contradictions dans lesquelles se débat l'Union européenne devraient de ce point amener les dirigeants européens à faire un effort pour se projeter dans le moyen terme et développer les réflexions prospectives nécessaires au dépassement des blocages actuels.

La troisième, c'est qu'il faut éviter de répéter sans cesse les mêmes formules de façon incantatoire. Si la perspective de l'intégration doit être maintenue, et donc le refus d'un hypothétique partenariat privilégié, il faut inventer une solution qui permette de dépasser les blocages. Une formule qui tienne compte à la fois des aspirations turques et de l'affaiblissement de l'Union européenne qui ne parvient pas, à ce jour, à sortir des turbulences qui la traversent. Chacun constate que la mise en œuvre de coopérations renforcées ne concernant qu'une partie des Etats membres modifie de facto la configuration de la construction européenne. Comment la Turquie peut s'insérer dans une telle architecture communautaire ? C'est désormais le type de questions qu'il faut avoir le courage d'aborder.

Nous sommes incontestablement dans un moment délicat de la relation turco-européenne qui s'explique par la situation non moins délicate de la construction européenne. Raison de plus pour ne pas baisser la garde et faire un effort d'imagination pour sortir de la situation de blocage dans laquelle nous nous trouvons et dont aucune des parties ne bénéficie.

Le rapport d'évaluation annuel sur la Turquie a été publié par la Commission européenne au mois d'octobre 2011: quelle est votre commentaire sur ce document ?

► **Joseph Daul** : Je rejoins les conclusions de ce rapport. Je crois que les services concernés de la Commission européenne s'efforcent de rapporter une opinion objective basée sur des informations fondées. Ce rapport souligne, d'une part, que la Turquie a fait des progrès, notamment dans la mise en œuvre du paquet des réformes constitutionnelles, ce dont je me félicite en espérant que cet effort sera poursuivi, d'autre part, le rapport met le doigt sur les lacunes qui restent à combler, notamment dans le domaine des droits fondamentaux, dont le respect de la liberté d'expression. Le nombre de procès engagés contre des journalistes et des écrivains suscite de vives inquiétudes. Ce qui inquiète aussi, c'est le manque d'avancée sur le règlement de la question chypriote et la récente déclaration de la Turquie de geler les relations avec la présidence du Conseil de l'Union durant la deuxième moitié de 2012 qui verse de l'huile sur le feu.

Je souhaiterais souligner qu'indépendamment des recommandations du rapport d'évaluation, je crois que les réformes de modernisation engagées par la Turquie doivent être poursuivies dans l'intérêt du pays permettant ainsi de progresser sur la voie démocratique qui, combinée avec les résultats économiques particulièrement positifs, vont assurer les meilleures perspectives pour la société turque, notamment ses jeunes.

► **Afif Demirkıran** : Ce rapport a ignoré la réalité du blocage du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne par certains pays qui de facto suspendent les négociations. Si on évalue l'ensemble du «Rapport annuel d'évaluation de la Turquie 2011» nous pensons qu'il n'est pas assez encourageant. Ce rapport a agréé le progrès que la Turquie a achevé sur les critères politiques et économiques, en plus de l'harmonisation de 33 chapitres d'acquis communautaire. Cette harmonisation élevée est une preuve claire que la Turquie poursuit ses efforts sans cesse, malgré les blocages politiques sur 18 chapitres.

Comme il est précisé dans le Rapport annuel, la Turquie est la sixième économie de l'Europe et l'une se développant le plus vite au monde. Les inquiétudes à propos d'une immigration massive vers l'Europe causée par l'adhésion de la Turquie restent minimales. Grâce au développement de l'économie de la Turquie, des milliers de Turcs sont retournés dans leur pays.

Regards Croisés



► **Hélène Flautre:** Les rapports d'évaluation annuels de la Commission européenne sont à la fois une analyse générale de l'état du développement d'un pays, mais aussi un document reflétant la politique de l'Union européenne à l'égard de cet État. Pour comprendre ces documents, il convient de les aborder dans leur ensemble et de lire le dernier rapport dans le contexte des rapports précédents, afin de comprendre l'évolution de la question.

De ce point de vue, le rapport 2011 de la Commission est un excellent document de travail qui, s'il souligne les progrès accomplis par le pays en matière notamment de droit des minorités, développement constitutionnel et évolution de la politique vis-à-vis des femmes, n'oublie néanmoins pas de souligner les déficits et défauts de l'actuelle législation turque dans ces domaines.

En effet, de nombreuses questions majeures, telles que la question de la réforme constitutionnelle, les atteintes aux droits de liberté d'expression et de presse, l'indépendance de la justice, le droit syndical, n'ont toujours pas trouvé une résolution satisfaisante, malgré des progrès notables.

Ce rapport se distingue particulièrement du précédent par son projet d'«agenda positif». Dans la mesure où les positions françaises et chypriotes en matière d'adhésion de la Turquie ont quasiment bloqué les négociations, la Commission a pris le parti de développer une politique de «négociation technique», et ce afin d'avancer dans les secteurs de la justice, des droits fondamentaux, de la politique énergétique, et de la coopération en matière de politiques migratoires, ces différents secteurs étant chacun d'un intérêt majeur pour les pays membres. Cet agenda positif ne remplacera sûrement pas les négociations d'adhésion, mais est susceptible de constituer «un pont technique» satisfaisant, jusqu'à ce que l'Union européenne soit en capacité de changer de politique à l'égard de la Turquie.

► **Umut Oran :** Je pense, bien que cela nous dérange, que nous devons nous rappeler que le critère politique constitue le premier pas sur la voie de l'adhésion, et la condition pour finaliser le processus d'intégration. Il est clair que la poursuite des réformes politiques et leur mise en œuvre représentent les étapes les plus importantes du processus de négociation.

La mise en œuvre des réformes politiques (acceptées par le parlement jusqu'en 2005) n'ont pas été correctement accomplies et le gouvernement a interrompu la préparation des nouvelles réformes.

D'autre part, le rapport d'évaluation aurait dû couvrir l'année écoulée. Or de nombreux sujets critiqués le sont depuis des années.

La question est simple : si nous croyons véritablement en la démocratie, l'Etat de droit, les droits fondamentaux et la liberté, nous devons prendre ce rapport comme des instructions générales en vue d'accomplir les réformes. A nous de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre tout cela au quotidien.

► **Zuhal Topçu:** Le rapport d'évaluation 2011 sur la Turquie, qui par ailleurs n'attire pas assez l'attention du public, comprend, tout comme les rapports précédents, des appréciations et des critiques basés sur les aspects économiques et politiques, et fait état des attentes et des demandes de la Commission au concernant les négociations d'adhésion. Tout en soulignant les progrès insuffisants de la Turquie, le rapport ne propose ni vision à long terme ni étapes concrètes qui puissent contribuer au processus d'adhésion et l'accélérer. A vrai dire, ce rapport n'a pas satisfait le gouvernement turc, comme en témoignent ses remarques. Cela dit, il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur et tirer profit de certaines analyses issues de ce rapport.

D'une manière générale quelle est votre appréciation globale sur l'état actuel des relations entre la Turquie et l'Union européenne ?

► **Joseph Daul** : Je pense que la Turquie est un grand pays, très important pour l'Europe et vice-versa, qu'il y a du potentiel pour renforcer notre coopération si on fait preuve d'imagination et qu'on exploite tous les chantiers qui peuvent rapprocher nos peuples et favoriser le processus démocratique dans lequel la Turquie s'est engagée. Il faut un dialogue franc et honnête et une volonté politique claire de tous les partis concernés pour trouver la formule la plus satisfaisante pour tous.

Je tiens à souligner que dans le monde globalisé d'aujourd'hui, la bonne santé de l'économie turque, qui continue de croître à un rythme soutenu, contribue à la prospérité du continent européen. Ses liens étroits avec l'UE dans le domaine du commerce et les investissements en font un élément important de la compétitivité en Europe qui, à l'heure actuelle, traverse de graves difficultés. Il n'empêche toutefois que certains problèmes commerciaux persistent dans les relations entre l'UE et la Turquie notamment dans le domaine agricole : par exemple l'embargo sur la viande bovine européenne n'est pas encore entièrement levé par la Turquie, malgré les appels pressants de la Commission européenne.

Nous sommes conscients du rôle joué par la Turquie dans la région de la Méditerranée qui a soutenu l'élan réformateur lors du printemps arabe. L'exemple turc est souvent cité par les nouvelles élites de ces pays qui tendent à instaurer la démocratie et réconcilier l'État moderne avec l'islam. Je me félicite de la victoire électorale du parti AKP qui jouit d'un statut de membre observateur au sein du groupe PPE et j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de discuter avec le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan que j'apprécie beaucoup. Je souhaite que nos relations avec la Turquie soient très intenses, très amicales et marquées par le respect.

► **Afif Demirkıran** : Malheureusement, le processus de négociation est maintenant dans une situation très problématique et il faut la dépasser avant qu'il ne soit trop tard. L'UE doit suivre une politique d'élargissement conséquent et avec les mêmes conditions pour chaque pays candidat. Donc pendant le processus d'élargissement, nous attendons de l'UE une approche équitable et le respect du Pacta Sunt Servanda.

Nous exerçons beaucoup d'efforts pour augmenter la conscience au sein de l'opinion publique turque et européenne. Mais la Turquie a une frustration à cause de blocage de l'ouverture des nouveaux chapitres. L'UE doit préciser sa propre vision à l'égard de la Turquie.

Regards Croisés



► **Hélène Flautre** : Actuellement, 13 chapitres sont ouverts à négociation, 18 chapitres sont bloqués par les politiques française et chypriote. Seuls trois chapitres apparaissent comme techniquement ouvrables car non frappés d'un veto, mais cela apparaît difficile pour des raisons de politique intérieure. Il faut savoir que l'opinion publique turque est à plus de 60 % favorable à l'adhésion de la Turquie à l'UE, mais seul 30% répondent positivement à la question de savoir si cette adhésion se fera un jour effectivement. Aussi, 90% de la population turque est convaincue que leur pays est traité différemment par l'UE que les autres pays candidats. Ces chiffres illustrent de façon assez flagrante les sentiments éprouvés par la population turque à l'égard de l'UE.

Du point de vue de l'Union, la situation apparaît également comme problématique. Les derniers élargissements, incorporant 12 Etats supplémentaires à l'Union, n'ont pas encore tout à fait été digérés. Cette situation pèse lourdement dans la balance et provoque un déficit institutionnel qui se manifeste particulièrement en cette période de crise économique. Les gouvernants européens n'apparaissent pas comme véritablement motivés à dépasser les difficultés relationnelles avec la Turquie dans le processus de négociation.

Néanmoins, on peut constater un changement certain des positions au cours de ces derniers mois, et ce pour trois raisons majeures.

Premièrement, la Turquie bénéficie d'une croissance économique tout à fait frappante: elle représente aujourd'hui un marché économique important et apparaît comme un acteur international de premier plan en tant que membre du G20. Ces éléments ont contribué au fait que cet Etat soit aujourd'hui considéré non plus comme un pays d'émigration, mais une terre d'immigration.

Deuxièmement, l'importance stratégique de la Turquie en matière énergétique est claire : sa position géographique suffit à comprendre l'influence que la Turquie exerce en matière de diversification des sources d'approvisionnement énergétique, ce qui est essentiel dans le cadre du développement économique de l'Union européenne.

Troisièmement, la Turquie est largement considérée comme une source d'inspiration pour les pays ayant participé au printemps arabe. Les révolutions de ces pays n'ont pas seulement changé notre perception de la région méditerranéenne, région sous régimes répressifs, que nous avons « oublié » ces dernières décennies, elles ont aussi révélé la vitalité d'une diplomatie turque très énergique et active.

Ces multiples développements ont contribué au changement de relation entre l'UE et la Turquie, et l'on peut sans doute espérer que lorsque prendra fin cette période de crise économique, une relation plus constructive s'installera.

Regards Croisés



► **Umut Oran:** Notre volonté est de participer au processus d'intégration en tant qu'Etat candidat destiné à rejoindre l'UE sur la base des mêmes critères que ceux appliqués aux autres pays candidats, qui étaient promis à la Turquie lors du sommet de 1999 et qui inscrits dans les Conclusions de la Présidence. Nous sommes attristés de voir que le processus d'intégration de la Turquie est devenu un sujet de politique interne dans de nombreux Etats membres.

Dans le même temps cependant, nous admettons la nécessité de renforcer notre démocratie, de protéger les droits humains fondamentaux et d'élaborer une administration productive et responsable, et ce faisant, de faire une place à la Turquie dans le concert des nations.

► **Zuhal Topçu :** Il y a quelques années, les relations turco-européennes étaient centrales dans les affaires étrangères. Or, aujourd'hui, on peut constater que « l'acquis communautaire » et les politiques qui lui sont liées ont perdu de leur importance. Mal menées, inefficaces et inconséquentes, les négociations apparaissent dans l'impasse. Elles ont figé les relations turco-européennes.

Depuis 2005, seulement 13 chapitres ont été ouverts, et un seul parmi ces derniers a pu être temporairement clôturé. Cependant, il est clair, si l'on prend l'exemple de la Croatie (qui a ouvert ses négociations au même moment que la Turquie et dont l'adhésion a été récemment approuvée) qu'une durée de 6 ans est tout à fait suffisante pour achever ces négociations. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'impression de réticence de l'Union européenne domine.

Regards Croisés



Pourriez-vous nous soumettre une ou deux idées qui seraient susceptibles de relancer le processus des pourparlers turco-européen de façon cohérente et productive ?

► **Joseph Daul** : La première chose à faire est de relancer le processus de normalisation des relations avec la République de Chypre. La Turquie devrait se prononcer sans ambiguïté en faveur des relations de bon voisinage et du règlement pacifique des différends, conformément aux dispositions de la Charte des Nations unies, évitant toute sorte de menace ou d'action qui exacerbe les tensions entre la Turquie et un Etat membre de l'UE. En même temps, il faut poursuivre la mise en œuvre des réformes démocratiques et de l'Etat de droit dans un esprit d'ouverture et en sérénité. Parfois j'ai l'impression que la Turquie se comporte comme un Etat assiégé qui supporte mal les critiques. Or, entre amis la critique est de nature constructive et peut plutôt aider que nuire.

Il me semble, et je le dis à titre amical et avec beaucoup de respect, que parfois il serait utile d'encourager l'autocritique là où c'est nécessaire. Aucun Etat n'est parfait mais le souci de transparence est fondamental pour éviter les erreurs du passé et construire l'avenir.

Les révolutions qui ont eu lieu dans la région méditerranéenne pourraient créer une certaine opportunité pour relancer les relations UE-Turquie, à la condition que les politiques extérieures turque et de l'UE, dans cette région particulièrement sensible où planent de nombreuses incertitudes, soient coordonnées et servent la démocratie. En effet, il est clair que la restructuration actuelle des champs politique et social dans la région va nécessiter un soutien fort et de nouvelles initiatives européennes avec les partenaires de la rive sud de la Méditerranée. A ce titre, la Turquie émerge comme un partenaire très important pour mener en synergie avec l'UE, un effort diplomatique et politique afin d'aider ces pays à réussir leur transition.

► **Afif Demirkıran** : Nous n'attendons pas une discrimination positive de l'UE, mais un rapprochement équitable. Même si « la facilité de visa » de la Commission de l'UE peut contribuer à un rapprochement positif, nous ne la considérons pas suffisante. Nous attendons que l'UE respecte les décisions de CVRIA et qu'il pratique la même exemption de visa que celle appliquée aux autres pays candidats.

La revitalisation des négociations est très importante parce que l'Europe a autant besoin de la Turquie que la Turquie a besoin de l'Europe. La Turquie qui est un pont entre les cultures et les civilisations, peut fournir des bénéfices mutuels. Ainsi, au niveau de l'énergie, regardant les projets réalisés et futurs, la Turquie est un pont entre l'Europe et la région Caspienne et le Moyen-Orient qui sont riches en hydrocarbures. Quand on fait la comparaison entre la population âgée de l'Europe et la population jeune dynamique de la Turquie, on peut observer encore une fois que l'Europe a besoin de la Turquie. Enfin si on considère l'économie de la Turquie qui se développe fortement et les relations entre l'Europe et la Turquie dans tous les domaines, on peut facilement noter que l'adhésion de la Turquie est devenue une obligation. Notre objectif est une « adhésion complète ».

Regards Croisés



► **Hélène Flautre** : Le débat sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est fondamentalement un débat sur le projet Europe. Nous avons déclaré unanimement en 1963, 1971, 1999, 2004 et 2005 que ce pays serait admis comme membre de l'UE dès qu'il aurait rempli les critères d'adhésion de Copenhague.

Ces décisions ont été prises car les pays membres étaient alors fermement convaincus que l'adhésion de la Turquie était dans leur intérêt : cela n'a jamais été considéré comme une faveur accordée à ce pays.

Si l'on détaille les arguments des opposants à l'entrée de la Turquie dans l'Union, on distingue deux arguments principaux. Le premier est qu'il n'apparaît pas raisonnable de continuer le processus d'élargissement, que si l'Union grandit encore, celle-ci deviendra impossible à gérer.

Ceux qui soutiennent cela dans le cas de la Turquie sont favorables dans le même temps à l'adhésion de cinq nouveaux pays de la région des Balkans ! L'approfondissement démocratique et l'intégration politique et économique de l'Europe sont bien entendu des questions essentielles. On voit dans la situation actuelle de la zone euro qu'elles n'ont pas attendu l'adhésion de la Turquie pour s'imposer à l'agenda !

Le deuxième argument fréquemment avancé repose essentiellement sur des considérations relatives à des divergences culturelles et/ou religieuses, ou même sur des considérations géographiques. C'est en cela que ce débat abordé dans le contexte de l'adhésion de la Turquie m'apparaît comme un débat sur l'identité européenne.

L'Union européenne doit définir d'elle-même si notre union est basée sur des valeurs universelles, valeurs que la Turquie en tant que membre de l'ONU et du Conseil de l'Europe reconnaît et défend, ou si l'union se définit sur base de valeur religieuse, chrétienne dans ce cas, à l'instar de ce que plusieurs mouvements politiques affirment. Si cette philosophie s'impose, elle changera radicalement la conception européenne, et exclura effectivement la Turquie. Je suis pour une Union européenne aux valeurs universelles, une Union ouverte sur le monde au sein de laquelle l'engagement de la Turquie serait vu comme une possibilité d'enrichissement politique et culturel.

Si l'Union contribue à une transformation positive de la démocratie turque, ce changement aura une influence importante sur les pays alentours.

► **Umut Oran** : La Turquie doit continuer à remplir ses obligations. En effet, nos citoyens ont droit à ces réformes. Cependant, ces obligations ne peuvent être seulement unilatérales : l'UE doit s'interroger elle-même lorsqu'elle questionne la Turquie. Malgré tout, je soutiens fortement l'agenda concret proposé par M. Füle et j'attends sa mise en œuvre.

► **Zuhal Topçu** : Le manque de volonté politique en Europe est la raison essentielle du quasi blocage des négociations. Ce problème aurait dû être surmonté depuis longtemps. De plus, il semble impossible de venir à bout de cette question sans inclure la société civile et les ONGs. En ce sens, l'UE devrait expliquer et convaincre ses citoyens de la nécessité d'une adhésion de la Turquie à l'Union ; et la Turquie, via ses hommes politiques et ses diplomates devrait elle-même informer ses citoyens. Dans le cas contraire, la résolution de ce problème par les seuls hauts fonctionnaires semble improbable.